

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 10 janvier 2022 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines- Télécom, spécialité réseaux

NOR : ECOG2200578A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'avis du jury des études de la formation d'ingénieurs de Télécom SudParis en date du 10 septembre 2021 et sur la proposition du directeur de Télécom SudParis,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité réseaux est attribué au titre de l'année universitaire 2020/2021 aux élèves désignés ci-après :

M. BALLION-JOURET (*Valentin, Raymond*).

M. BOUCHET (*Paul, François, Gilbert, Marie*).

M. BOUSCAYROL (*Nicolas*).

M. CIRIMELE (*Bruno, Salvatore, Charles*).

Mme DUBOIS (*Marie, Cécile*).

M. FAVRE (*Paul, Jean-Baptiste, Michel*).

M. FONTAINE (*Paul*).

M. JACQUEMIN (*Clément, Dorian*).

M. LAMBERTOD (*Louis, Charles, Eric, Georges*).

M. LEFORT (*Emilien, Louis, Maurice*).

M. LEROY (*Arnaud, Alain, Gilbert*).

M. MAMAH DJEDJE (*Moufid Moboladji Aremou*).

Mme MEAS (*Sothaneath*).

Mme MORGENSTERN (*Lise, Flora*).

M. NDIAYE (*Aliou Sakou*).

M. PAUL (*Dylan, Alfred, Claude, Francis*).

M. PLUMER (*Titouan*).

M. RAKOTOARIMANGA (*Tsiorimpitiavana Famantanantsoa*).

M. SCHNEIDER (*Bastien*).

Mme SIHARATH (*Lily, Bao, Tram*).
Mme SYLLA (*Maquette*).
M. TONNERRE (*Erwan, Pierre, Jean*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom spécialité réseaux confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom SudParis sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY